



Les données économiques et sociales du Transport Routier de Voyageurs

- **Le transport régulier conventionné** : services scolaires, lignes régulières régionales, départementales ou intercommunales qui desservent plus de 15 000 communes grâce à près de 120 000 liaisons.
- **Le transport occasionnel et touristique** : circuits "à la place" ou collectifs, déplacements d'associations culturelles ou sportives, séjours linguistiques, circuits découvertes, séjours de plusieurs jours en France ou à l'étranger.
- **Le transport à la demande** : services "souples" intervenant en complémentarité du transport par autocar, par exemple dans une zone moins dense ou en besoin d'une desserte plus fine.
- **Les services librement organisés** : lignes régulières nationales ("cars Macron").
- **Le transport international** : lignes internationales longue distance.
- **Le covoiturage** courte et longue distance.

1 Poids économique du Transport Routier de Voyageurs

● **2 696 établissements avec salariés** au 31 décembre 2022 (artisans, PME et groupes).
Source : Rapport OPTL 2023.

● **66 248 autocars** au 1^{er} janvier 2023.
Source : SDES - RSVERO.

● **12,3 milliards d'€ de chiffre d'affaires** en 2020 pour les entreprises de transport routier interurbain de voyageurs.
Source : INSEE 2020 Fiches secteurs 4939 A et B.

● **3% : part modale du transport par autocar en 2022** par rapport à l'ensemble des transports intérieurs de voyageurs.
Sources : SDES bilan annuel des transports.

● **1,9 million d'élèves** sont transportés par jour pour se rendre dans leur établissement scolaire.
Sources : CEREMA – ANATEEP.

● **75 % des voyages scolaires** éducatifs et séjours en colonies de vacances sont effectués en autocar.
Source : l'Office.

2 Poids social du secteur

Le transport routier de voyageurs forme et recrute chaque année plusieurs milliers de salariés. Ces emplois de proximité sont non délocalisables. Véritable acteur économique de poids, c'est un maillon incontournable de l'intermodalité.

- **100 514** salariés.
- **73%** des embauches ont donné lieu à des **CDI** en 2023.
- **84%** des salariés sont des **conducteurs** (soit 84 420 conducteurs).
- L'**âge moyen** des salariés est de **50 ans**.
- **17 490 offres** ont été déposées à France Travail en 2022.
- **85%** des projets de recrutement se concentrent sur **les conducteurs**.
- **26%** des postes de conduite sont occupés par des **femmes** (soit 22 000 conductrices).
- **8 791 titres professionnels**, conducteur transport routier interurbain de voyageurs délivrés en 2022.

Source : Rapport OPTL 2023.

3 Difficultés de recrutements des conducteurs

Selon le baromètre FNTV du 1^{er} trimestre 2024, les ressources humaines demeurent tendues dans le secteur du transport routier de voyageurs :

Vacances de postes de conducteurs scolaires : toujours préoccupante, cette situation touche **63%** des répondants.

Pourcentage de postes de conducteurs vacants : en moyenne, **le pourcentage de postes vacants de conducteurs est de 8%**.

Problèmes de recrutement de conducteurs : **64%** des répondants sont désormais confrontés à des difficultés de recrutement de conducteurs à temps plein et **72%** à temps partiel.

Taux d'absence : il est à **7%**.

Délais de délivrance des documents de conduite : **61%** des établissements sont pénalisés par des délais trop longs.

Incapacité à s'engager dans des appels d'offres ou des contrats, faute de conducteurs en nombre suffisant : Ce problème touche **61%** des répondants, en augmentation par rapport aux **48%** précédents.

4 Les "cars Macron" ou Services librement organisés (SLO) :

La Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) du 6 août 2015, autorise les autocaristes à transporter librement des passagers sur de longues distances en France.

Bilan 2022 :

- **2 185 emplois directs (ETP)**.
- Depuis l'ouverture du marché en août 2015, plus de **44 millions de voyageurs** ont été transportés par les autocars SLO sur les liaisons domestiques et en cabotage.
- **Entre 7,8 et 9,3 millions de passagers** transportés en 2022.
- **644 départs** quotidiens.
- **Entre 64% et 75%** de taux d'occupation moyen.

Source : ART.

Évolution du nombre de passagers par an

Source : ART.

